

## **COMMUNE DE LEYME**

### **CONSEIL MUNICIPAL** **SESSION EXTRAORDINAIRE**

**Séance du 01/09/2020**  
**à 20h30**

Convocations adressées le 27/08/2020

Présents : Mrs Tournemine, Mamoul, Pellat, Tillet, Descargues, Vérove, Chocat et Erales, et Mmes Cavarroc, Laroze, Mazot et Marcilhac.

Absent(s) : Mrs Brun, Roumégous, Mme Lafon

Pouvoir(s) : M. Roumégous pour M. Tillet, M. Brun pour Mme Cavarroc, Mme Lafon pour M. Tournemine

#### **ORDRE DU JOUR :**

##### **1. Recours à un avocat pour accompagner la vente du village de vacances**

Considérant la délibération n°2020/08/11-01 décidant de sursoir à statuer dans la procédure de vente du village de vacances afin d'obtenir des renseignements juridiques supplémentaires sur les modalités de vente et sur les propositions des éventuels acheteurs,

Le Maire,

Propose de consulter un avocat, Me Goutal Yvon, afin de sécuriser la procédure de vente et réduire au maximum les risques juridiques qui pourraient entacher cette vente,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'avoir recours au cabinet d'avocat de Me Goutal Yvon, Charge le Maire de signer tout acte afférent et régler les honoraires d'avocat.